



 **Parc & Échangeur
Grand Ouest**
A81 – Laval – Mayenne

Un aménagement

au service du territoire





“ Depuis 2020, Laval Agglomération a repensé les contours de son Parc Grand Ouest. Cette future zone économique vise le rééquilibrage Est/Ouest du territoire, l'accueil d'activités industrielles en adéquation avec notre ADN économique, et un haut niveau de service pour les entreprises et leurs salariés.

La sobriété foncière est au cœur de nos réflexions, avec le recentrage sur des grands parcellaires dédiés à l'industrie, le maintien de l'activité agricole avec des espaces test agricoles et la limitation des infrastructures de desserte. Cette infrastructure est complémentaire de la future plateforme de transport combiné rail visant la décarbonation des flux de marchandises.

L'échangeur autoroutier est un élément essentiel du projet. En partenariat avec l'État et le Département, il doit contribuer à la dynamique économique du secteur et répondre aux besoins de mobilité à l'échelle de l'agglomération.

M. Florian **BERCAULT**

Président de Laval Agglomération et Maire de Laval



“ Le réseau routier est un élément essentiel de l'attractivité du département et de son développement équilibré. Le Plan routier départemental a prévu la création d'un 3^{ème} point d'échange entre l'A81 et l'agglomération lavalloise pour répondre aux besoins de mobilité du quotidien et pour contribuer à la dynamique économique du secteur de Laval, en desservant le futur Parc Grand Ouest (PGO).

Une concertation publique a eu lieu en 2019 et a démontré l'intérêt du territoire pour ce projet. La création du nouvel échangeur de Laval-Mayenne a depuis été intégrée au Plan d'investissement autoroutier, engagement commun de l'État, des collectivités locales et de VINCI Autoroutes pour améliorer la mobilité du territoire.

C'est pourquoi, le Département a décidé de participer financièrement, à parité avec Laval Agglomération, à la réalisation de cet échangeur dont l'enquête environnementale se déroule au premier semestre 2025. À travers cette plaquette vous trouverez les éléments explicatifs de ce projet structurant pour notre territoire.

M. Olivier **RICHEFOU**

Président du Conseil départemental de la Mayenne



“ L'autoroute A81 est un axe structurant pour les mobilités en Mayenne, accueillant en moyenne 23 000 véhicules par jour dans les deux sens de circulation. Afin de permettre l'accès au Parc Grand Ouest, la création d'un nouvel échangeur autoroutier sur l'A81 est nécessaire.

Nous sommes heureux chez VINCI Autoroutes de pouvoir mettre notre expertise au service de ce nouveau projet ; un aménagement utile à la dynamique économique de tout un territoire, qui s'insère harmonieusement dans son environnement. En effet, nous limitons la construction de nouveaux aménagements grâce à l'utilisation des infrastructures existantes de l'aire de la Mayenne.

De plus, le nouvel échangeur sur l'A81 s'accompagne d'aménagements environnementaux vertueux pour le cadre de vie et la biodiversité. Enfin, VINCI Autoroutes est pleinement engagé dans une trajectoire de décarbonation de ses activités ; ainsi des matériaux décarbonés comme des bétons bas carbone ou des agrégats d'enrobés recyclés, seront utilisés sur ce chantier.

M. Marc **BOURON**

Directeur général de Cofiroute et vice-président de VINCI Autoroutes



Le projet Parc & Échangeur Grand Ouest est porté par :



Il répond au besoin d'aménager un parc d'activités utile et vertueux accessible par la RD131 et l'autoroute A81 grâce à la création d'un nouvel échangeur autoroutier.

Un projet qui a évolué

Laval Agglomération a engagé il y a plusieurs années une réflexion et un ensemble d'études techniques, d'arbitrages et de concertations autour du projet du Parc Grand Ouest : un projet de zone d'activité économique situé le long de l'autoroute A81 et rendu accessible grâce à la création d'un nouvel échangeur autoroutier.

Comme classiquement dans la vie d'un projet, celui-ci a connu des évolutions, notamment depuis les concertations publiques menées en 2019. Cela a conduit à inclure des mesures fortes en faveur de l'environnement, comme par exemple la réduction de l'emprise foncière passant de 150 à 124 ha pour l'ensemble du projet Parc & Échangeur.

Porté par la société publique locale (SPL) Laval Mayenne Aménagements, ce projet de Parc & Échangeur Grand Ouest doit se développer sur un secteur péri-urbain dans le prolongement d'une zone artisanale à proximité de l'aire de la Mayenne afin d'utiliser au maximum les infrastructures existantes.



CONCERTÉ

Le projet a fait l'objet de concertations publiques réglementaires du 16 septembre au 31 octobre 2019.



UTILE

La participation du public a démontré un fort intérêt pour ce projet utile pour le dynamisme économique local et le rayonnement régional.



VERTUEUX

Des enjeux territoriaux forts sont mieux pris en compte, comme la réduction des emprises foncières ou l'inclusion de mesures plus ambitieuses en matière de préservation de l'environnement.

Présentation du projet

Situé à proximité de l'aire de la Mayenne dans la continuité de la zone artisanale de la Carie à l'est de Laval, le projet Parc & Échangeur Grand Ouest prévoit la création d'un parc d'activités de 120 ha (dont 63 ha de surfaces cessibles dédiées à l'industrie et à la logistique), directement accessible depuis la RD131 et depuis l'A81 grâce à l'aménagement du nouvel échangeur autoroutier. Il s'agit d'un projet utile et vertueux, intégré dans son environnement et pleinement connecté aux besoins des habitants.



À mi-chemin entre la Bretagne et la région parisienne, le Parc & Échangeur Grand Ouest se situe à une intersection stratégique de l'ouest de la France.

Sa proximité immédiate avec l'autoroute A81, fréquentée chaque jour par près de 23 000 véhicules, est également un atout majeur pour son essor et son rayonnement national. L'autoroute A81 est en effet un axe structurant des mobilités en Mayenne, reliant Le Mans aux portes de la région Bretagne. Infrastructure plébiscitée par les habitants dans leurs mobilités du quotidien et notamment leurs trajets domicile-travail, l'A81 est aussi facilitatrice pour les déplacements d'ordre commerciaux. Ce parc est conçu comme une zone mixte : il associe une activité agricole (un espace test agricole et un tiers-lieu alimentaire), des activités économiques et industrielles et enfin, la création d'aires de stationnement mutualisées.

La création du nouvel échangeur de Laval-Mayenne est essentielle au Parc Grand Ouest. Ainsi en 2016, le Syndicat Mixte du Parc de Développement de Laval Mayenne (PDELM) et l'État ont validé le principe de réaliser un accès autoroutier pour desservir le futur Parc Grand Ouest dans des conditions optimales de sécurité et de fluidité. Situé sur la commune de Bonchamp-lès-Laval entre les échangeurs de Vaiges (n°2) et de Laval Est (n°3) sur l'A81, ce nouvel échangeur de Laval-Mayenne fait partie du Plan d'Investissement Autoroutier signé entre VINCI Autoroutes (réseau Cofiroute) et l'État le 28/08/2018. Véritable projet de territoire, une convention de cofinancement a été signée le 31/12/2018 par VINCI Autoroutes, le Département de la Mayenne et Laval Agglomération pour la réalisation de cet aménagement.



Un site à taille humaine

Le projet de Parc & Échangeur Grand Ouest a été dimensionné de manière optimale afin de répondre aux enjeux économiques tout en s'insérant harmonieusement dans l'environnement.



Un site connecté au territoire

Le parc d'activité sera connecté au territoire grâce à la RD131 / RD32 et à l'autoroute A81 par l'intermédiaire d'un nouvel échangeur autoroutier offrant une accessibilité optimale en toute sécurité.



Un site stratégique pour le rayonnement économique

L'agglomération lavalloise connaît un dynamisme économique croissant. Le projet de Parc & Échangeur Grand Ouest sera un atout supplémentaire pour accompagner la vitalité et l'attractivité de ce territoire.



Parc & Échangeur Grand Ouest

- Zones humides
- Zone d'activité
- Giratoire d'accès au Parc Grand Ouest
- Parkings mutualisés
- Parcelles agricoles et zones tests agricoles
- Futures bretelle et gare
- Périmètre échangeur
- Tiers-lieux et services
- Rétablissement du chemin de la Brindière
- Périmètre parc d'activité

Le projet d'échangeur comprend la création :

- 1 d'une bretelle bidirectionnelle de 600m reliant le giratoire nord de l'aire de services de la Mayenne au futur giratoire du Parc Grand Ouest sur la RD131 déviée
- 2 d'une gare de péage
- 3 d'un bassin de traitement des eaux pluviales
- 4 d'aménagements paysagers sur l'ancienne voie de l'aire de service de la Mayenne
- 5 de la plantation d'une prairie ponctuée de fourrés
- 6 du rétablissement du chemin de la Brindière en mode doux

Un projet utile

Le Parc & Échangeur Grand Ouest est un projet structurant qui présente de nombreux bénéfices tant pour l'attractivité et le dynamisme économique de Laval et de la Mayenne que pour les mobilités du quotidien sur ce secteur stratégique de la Mayenne et du Grand Ouest.

Par ses caractéristiques et son emplacement stratégique, le Parc & Échangeur Grand Ouest vient renforcer la compétitivité et l'attractivité de l'agglomération de Laval, du département de la Mayenne et plus généralement, de la région des Pays de la Loire.

Implantés à mi-chemin entre le Grand Ouest et la région parisienne, le parc d'activité et l'échangeur autoroutier sur l'A81 se trouvent au cœur d'un emplacement stratégique particulièrement attractif. Cet emplacement privilégié présente un véritable atout pour les entreprises qui s'y installeront et qui bénéficieront de connexions performantes de portée inter-régionale et donc d'un avantage concurrentiel important.

Par la création du Parc Grand Ouest, Laval Agglomération souhaite accompagner de manière proactive les entreprises dans leurs installations sur ce territoire dynamique en proposant un haut niveau de service.

De plus, un accès direct et privilégié au Parc Grand Ouest sera possible grâce à la création d'un nouvel échangeur autoroutier sur l'A81 permettant une desserte fluide dans des conditions optimales de sécurité pour l'ensemble des usagers évoluant sur le parc et les salariés des entreprises.

En complément de cette desserte à la future zone d'activité, ce nouvel échangeur constituera une nouvelle porte d'entrée utile à l'est du territoire depuis l'autoroute A81 constituant une nouvelle connexion pour les mobilités du quotidien et le contournement de Laval.

Le projet de Parc & Échangeur Grand Ouest est ainsi un projet utile qui sera vertueux tant pour le dynamisme économique que pour sa dimension environnementale innovante et exemplaire.

Les chiffres clés



2 COMMUNES CONCERNÉES
(Argentré, Bonchamp-lès-Laval)



3 CO-FINANCIERS
(Laval Agglomération,
Conseil départemental de la
Mayenne et VINCI Autoroutes)



30 MOIS D'ÉTUDES
18 MOIS DE TRAVAUX

PARC GRAND OUEST



63 HECTARES
pour accueillir les entreprises, sur un
périmètre de 124 hectares au total



1 PARC MIXTE accueillant
activités logistiques, industrielles
et agricoles



5 HECTARES
de prairies et zones humides

ÉCHANGEUR



1 BRETELLE BIDIRECTIONNELLE
de 600m assurant la jonction entre
l'aire de la Mayenne et la RD131



1 GARE DE PÉAGE
pour desservir le parc d'activité



1 BASSIN DE TRAITEMENT
des eaux pluviales



CO-FINANCÉ



PARC GRAND OUEST

PARC D'ACTIVITÉ :
41 M€ HT

par Laval Agglomération

RÉAMÉNAGEMENT
DE LA RD131 :

9,1 M€ HT

par Laval Agglomération (70%)
et le Département
de la Mayenne (30%)

ÉCHANGEUR

9,9 M€ HT

répartis entre
les deux collectivités
(50% pour Laval Agglomération
et 50% pour le Département
de la Mayenne)

**Convention de
cofinancement signée
le 31/12/2018**
entre Laval
Agglomération,
le Département
de la Mayenne
et VINCI Autoroutes
(réseau Cofroute)



CONCERTÉ

Deux concertations
réglementaires se sont
déroulées fin 2019 pour le parc
d'activité et l'échangeur de
Laval-Mayenne sur l'A81.

La participation du public a
permis de démontrer l'intérêt du
territoire pour ce nouveau parc
d'activité et pour la création
d'un nouvel échangeur utile
pour les mobilités du quotidien
et nécessaire à la bonne
desserte du parc.

Ces concertations ont
également permis de faire
évoluer les projets en lien avec
les différentes parties prenantes
dont les communes d'Argentré,
de Bonchamp-lès-Laval, de
la Chapelle-Anthemoise et
de Louverné ainsi que Laval
Agglomération, le Conseil
départemental de la Mayenne
et VINCI Autoroutes.



OPTIMISÉ & ATTRACTIF

Au-delà de l'attractivité et du
magnétisme économique que
confèrera le parc au territoire,
sa zone d'implantation a été
choisie afin d'optimiser les
infrastructures existantes des
accès à l'aire de la Mayenne.

La taille des parcelles a aussi
été calibrée afin de permettre
l'implantation d'activités
nécessitant de l'espace. Il
s'agit d'une offre nouvelle et
complémentaire puisqu'à ce
jour, il n'existe pas de parcelle
de ce type ainsi connectée
au réseau autoroutier dans le
département.

L'implantation de nouvelles
activités, qu'elles soient
logistiques, industrielles,
artisanales ou agricoles, sera
en outre bénéfique en matière
de création d'emplois et de
retombées économiques
favorables pour les villes et
villages alentours.

Cet équipement apporte une réponse concrète

- À la bonne desserte de la future zone d'activité du Parc Grand Ouest pour les salariés des entreprises et des transporteurs.
- Pour créer un nouveau moyen d'accès à l'est du territoire depuis l'autoroute A81, être utile aux mobilités du quotidien et au contournement de Laval.
- Au développement de cette zone d'activité dans des conditions optimales de sécurité et de fluidité.

Un aménagement intégré dans son environnement

Des mesures sont prévues pour assurer la bonne intégration du Parc & Échangeur Grand Ouest dans son environnement tant pour préserver le cadre de vie des riverains que la biodiversité et les milieux naturels.



La limitation de la consommation d'eau



La préservation de la faune, de la flore, des espèces protégées et des milieux naturels



L'évitement et la restauration de zones humides



La réduction de la consommation d'énergie

Les études environnementales du projet Parc & Échangeur Grand Ouest ont permis d'appréhender l'ensemble des caractéristiques du territoire pour identifier les incidences du projet. Ces diagnostics constituent le socle de la démarche Éviter, Réduire, Compenser, appliquée dans le cadre de ce projet.

De nombreuses mesures environnementales seront ainsi mises en œuvre à la fois sur la préservation de la ressource en eau, en faveur de la biodiversité ou pour le cadre de vie des riverains.

Pour cet aménagement, quatorze espèces protégées ont été identifiées comme : la linotte mélodieuse, le chardonneret élégant, la couleuvre helvétique, la grenouille agile, le triton palmé, l'écureuil roux...

Pleinement engagé en faveur de la décarbonation des mobilités et de ses chantiers, VINCI Autoroutes aménagera ce nouvel échangeur dans des conditions optimales pour réduire les émissions de CO₂ en agissant notamment sur :



L'emploi de matériaux décarbonés : béton bas carbone, aciers recyclés, agrégats d'enrobés recyclés



L'utilisation de biocarburants pour le transport



Le réemploi des déblais sur site



Chardonneret élégant

Un projet vertueux

Le Parc & Échangeur Grand Ouest répondra à des enjeux multiples et complémentaires accueillant diverses activités : agricoles, économiques et industrielles... Situé à proximité de l'autoroute A81, ce projet sera un véritable atout pour l'attractivité du territoire.

Il s'agit d'un parc mixte, associant activité agricole (un espace-test agricole, un tiers-lieu alimentaire) à des parcelles à vocation d'activité économique et industrielle.

Les aménagements paysagers et architecturaux prévus seront de qualité, avec une gestion contrôlée des eaux pluviales. Il sera à haut niveau de service, vertueux, connecté à son territoire avec un raccordement routier pragmatique et l'augmentation du trafic routier encadrée.

Il sera relié à travers le nouvel échangeur de Laval-Mayenne par une bretelle bidirectionnelle de 600 mètres de long reliant le giratoire nord de l'aire de services de la Mayenne au futur giratoire du Parc Grand Ouest sur la RD131 déviée.

Une gare de péage sera également aménagée permettant aux usagers de rejoindre l'A81 en direction de Rennes ou du Mans dans le prolongement de laquelle, un bassin de traitement des eaux pluviales sera aménagé.

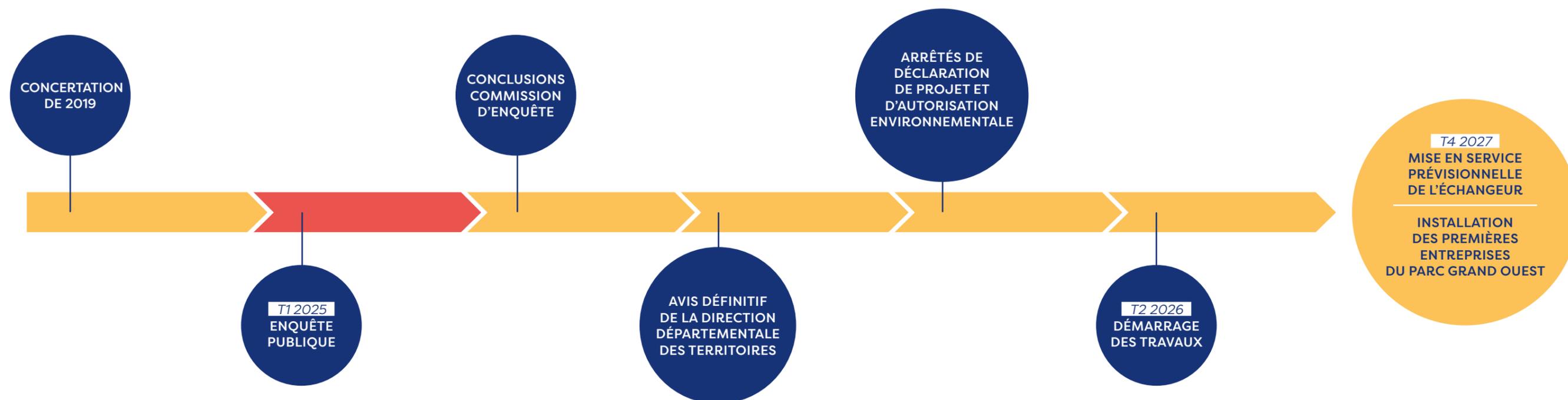
Dans un contexte de pénurie de grands fonciers économiques sur Laval Agglomération, le Parc Grand Ouest vise à accueillir des projets industriels sur des filières d'excellences locales et des marchés d'avenir (ex : alimentation, durable, mobilité décarbonée, énergie, matériaux durables, santé, confection maroquinerie, ...) ainsi que pour des activités logistiques répondant aux besoins des acteurs économiques du territoire.



Par ailleurs, le **chemin de la Brindière** sera rétabli en mode doux (cyclistes et piétons) afin de conserver la desserte locale du hameau de La Sauvagerie côté ouest.

Enfin, le projet prévoit de nombreux aménagements paysagers que ce soit au niveau de l'ancienne voie de l'aire de la Mayenne, le long du chemin de la Brindière ou encore sur un délaissé autoroutier.

Prochaines étapes



Enquête publique

Moment important dans la vie du projet, l'enquête publique du projet Parc & Échangeur Grand Ouest se déroule sur un mois.

Placé sous l'égide de la Préfecture de la Mayenne, ce temps réglementaire permet à chaque citoyen de s'exprimer librement sur le projet et d'échanger avec une commission d'enquête désignée. Ce n'est qu'à l'issue de cette enquête publique, et sur la base du rapport de la commission d'enquête, que la Préfète de la Mayenne pourra délivrer par arrêté préfectoral, la Déclaration de Projet et l'Autorisation Environnementale (AE) nécessaire au démarrage du chantier.

QU'EST-CE QU'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE ?

Une enquête publique est une procédure réglementaire de consultation du public qui s'applique à tous les projets ayant un impact sur le territoire. Cette enquête publique est organisée sous l'égide de la Préfecture de la Mayenne.

Après la concertation préalable qui s'est tenue du 16 septembre au 31 octobre 2019, cette enquête publique a pour objectifs d'informer et de recueillir l'avis du public sur le projet de Parc Grand Ouest desservi par un nouvel échangeur autoroutier sur l'A81 sur les communes de Bonchamp-lès-Laval et d'Argentré au nord de Laval.

L'enquête publique est ouverte et organisée au titre des procédures de Déclaration de Projet et d'Autorisation Environnementale (AE). À l'issue de cette enquête publique et l'obtention des arrêtés, les travaux pourront débuter.

COMMENT SE DÉROULE L'ENQUÊTE PUBLIQUE ?

Une commission d'enquête est désignée par le Tribunal Administratif de Nantes. Neutre et impartiale, elle exerce ses fonctions dans l'intérêt général.

Le rôle de la commission d'enquête est de veiller au bon déroulement de l'enquête, mais aussi à la bonne information et participation du public.

La commission d'enquête recueille les avis émis par le public durant l'enquête publique ; celle-ci dure au minimum 30 jours.

À l'issue de l'enquête publique, elle rend, dans le cadre de son rapport d'enquête remis à la Préfète de la Mayenne, des conclusions motivées ainsi qu'un avis, favorable ou non, sur le projet. Le rapport doit faire état des contre-propositions qui ont été faites. Il peut être assorti de recommandations et de réserves, auxquelles le maître d'ouvrage doit répondre dans un mémoire en réponse.

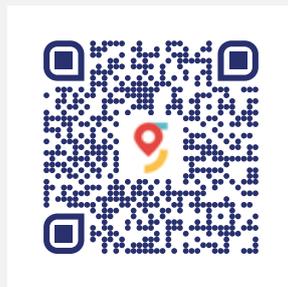




**Parc & Échangeur
Grand Ouest**
A81 - Laval - Mayenne

Rendez-vous sur

www.parc-echangeur-grandouest.fr



Conception en décembre 2024 - Crédits photos : @shutterstock - @Laval Agglomération © photos VINCI Autoroutes
Impression : impriver - Conception graphique : [sensibler.com](https://www.sensibler.com) @impriver



Laval Agglomération
Direction de la communication
Hôtel communautaire
1, place du Général Ferrié CS 60 809
53 008 Laval Cedex
agglo-laval.fr



Département de la Mayenne
Direction de la communication
et de l'attractivité
Hôtel du Département
39 rue Mazagran CS 21429
53014 Laval Cedex
lamayenne.fr



VINCI Autoroutes (réseau Cofiroute)
Direction de la Maîtrise d'ouvrage
1973 Boulevard de la Défense
92 000 Nanterre
vinci-autoroutes.com